

Breville

CONDITIONS PROMOTIONNELLES

Mise à jour mai 2025

1. Les instructions sur la façon de participer et de réclamer un cadeau, un tirage au sort, un cadeau avec achat ou toute autre offre ou événement promotionnel fait par Breville (tel que défini ci-dessous) et lié à Breville (chacun étant une " offre " ou une " promotion "), ainsi que l'offre elle-même, font partie de ces conditions promotionnelles (" conditions promotionnelles "). La participation à une promotion est considérée comme une acceptation de ces conditions promotionnelles (en plus des [conditions d'utilisation et de vente de](#) Breville qui comprennent l'[avis de confidentialité](#) de Breville) par l'individu ou l'entité (chacun un " participant ") qui soumet une réclamation ou une demande de rabais, de biens ou d'autres incitatifs offerts dans le cadre de la promotion (chacun une " réclamation "). Toutes les réclamations doivent être conformes aux présentes conditions promotionnelles pour être valides.
2. Le promoteur est Breville Canada, L.P., une société canadienne dont le siège social est situé au 9800 Cavendish Blvd Ste 250 Saint-Laurent, QC, H4M 2V9 Canada, ainsi que ses sociétés affiliées (ci-après dénommées " Breville ", " nous ", " notre " ou " nos ").
3. Chaque promotion commence et se termine aux dates et heures indiquées dans l'offre promotionnelle respective ("période promotionnelle"). Les réclamations reçues après la période promotionnelle ne seront pas acceptées.
4. Une seule offre promotionnelle, une seule offre peut être échangée à la fois et ne peut être combinée avec d'autres coupons ou promotions. Il y a une limite d'une (1) promotion par foyer et par année civile. Les promotions ne sont pas transférables, ne peuvent être échangées contre de l'argent ou un crédit et ne peuvent être utilisées pour acheter des cartes-cadeaux. Les promotions ne peuvent pas être appliquées à des commandes antérieures.
5. Les conditions de toute promotion, y compris, mais sans s'y limiter, la période promotionnelle, peuvent changer, être modifiées ou annulées en tout temps, avec ou sans préavis, par Breville, à sa seule discrétion.

Soumission, éligibilité et validation des demandes d'indemnisation

6. Pour pouvoir soumettre une réclamation dans le cadre d'une promotion, un participant doit être âgé d'au moins 18 ans et résider légalement au Canada. Les participants doivent également être des consommateurs finaux qui participent à la promotion pour leur propre usage ou bénéfice et non à des fins commerciales, de revente ou à toute autre fin ou utilisation indirecte.
7. Les promotions sont nulles en dehors du territoire géographique identifié dans le présent document ("territoire") et là où elles sont interdites, taxées ou limitées par la loi. Toutes les réclamations provenant de l'extérieur du territoire sont nulles. Toutes les lois et réglementations nationales, provinciales et locales en vigueur s'appliquent.

8. Les conditions promotionnelles sont valables et s'appliquent uniquement aux commandes en ligne et/ou aux inscriptions soumises en ligne sur le(s) site(s) pertinent(s) identifié(s) dans l'offre. Les participants doivent fournir avec succès tous les formulaires requis et les informations complètes conformément aux instructions de Breville et/ou aux invites en ligne, ce qui peut inclure la fourniture d'informations telles que le nom complet du participant, son numéro de téléphone de contact, son adresse électronique et son adresse résidentielle.
9. Toutes les réclamations doivent être soumises au cours de la période promotionnelle. Les réclamations précoces, tardives, incomplètes ou illisibles seront considérées comme non valides et Breville et ses agences associées n'acceptent aucune responsabilité à l'égard de ce qui suit les réclamations perdues, tardives, incomplètes, incorrectes ou mal adressées, que ce soit en raison d'erreurs de système, d'omissions, d'interruptions, de suppressions, de défauts, de transmissions défectueuses ou d'autres dysfonctionnements des télécommunications et/ou d'erreurs humaines.
10. Breville peut, à sa seule discrétion, refuser toute réclamation soumise par un participant. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Breville se réserve le droit d'invalider, de disqualifier ou d'annuler toute réclamation qui n'est pas conforme aux présentes conditions promotionnelles ou si elle croit qu'une réclamation est fondée sur une soumission non autorisée ou inappropriée ou sur une autre violation des présentes conditions promotionnelles. Breville se réserve également le droit de modifier ou d'annuler toute promotion en raison d'une erreur de système ou de problèmes imprévus. Les promotions en cours peuvent être modifiées sans préavis. Toutes les décisions de Breville sont finales à tous égards et ne peuvent faire l'objet d'un appel de quelque nature que ce soit, quelles que soient les circonstances. Le fait que Breville n'applique pas une ou plusieurs dispositions des présentes conditions promotionnelles ne constitue pas une renonciation à ces dispositions ou à toute autre disposition des présentes.
11. Si un code promotionnel est fourni dans le cadre de la promotion, il doit être correctement saisi au moment de la transaction en ligne afin de bénéficier de la réduction ou de l'avantage correspondant. Si le code promotionnel correspond à une réduction sur le prix de la commande, cette réduction s'applique avant les frais d'expédition, de manutention et la taxe sur les ventes. Si le code promotionnel correspond à une réduction sur un article, cette réduction s'applique au premier produit acheté et non, sauf indication contraire dans la promotion, au total partiel du panier. Sauf indication contraire dans la promotion concernée, les codes promotionnels ne peuvent pas être combinés avec d'autres offres et ne peuvent être utilisés qu'une seule fois par client, sauf indication contraire.
12. Si la promotion comprend la livraison au participant d'un produit, d'un "cadeau" ou d'un article de quelque nature que ce soit et que cet article ou ces articles ne sont plus disponibles, en tout ou en partie, Breville peut choisir, à sa seule discrétion, de remplacer l'article ou les articles par d'autres de valeur et de qualité comparables. Indépendamment du choix de Breville à cet égard, les participants n'auront en aucun cas droit à la réception d'articles de remplacement ou à toute autre compensation relative à la promotion.

13. Dans de nombreux cas, les réclamations seront traitées et/ou livrées par des tiers travaillant avec Breville. Dans de tels cas, Breville n'est pas responsable des retards de livraison ou de traitement.
14. Sauf disposition contraire dans le cadre de la promotion spécifique, les participants ne doivent pas être des employés de Breville ou d'une agence associée à la promotion, ni être des membres de la famille immédiate (conjoint, parent, enfant, frère ou sœur ou conjoint d'un frère ou d'une sœur) d'une telle personne et/ou des personnes vivant sous le même toit que chacune de ces personnes.

Vie privée

15. Toutes les réclamations soumises dans le cadre des promotions demeurent la propriété de Breville. Breville et ses agents recueillent des renseignements personnels afin de mener à bien la promotion et peuvent, à cette fin, divulguer ces renseignements à des tiers, y compris, mais sans s'y limiter, à des agents, des entrepreneurs, des fournisseurs de services, des fournisseurs d'offres et, au besoin, à des organismes de réglementation gouvernementaux. L'admissibilité aux promotions est conditionnelle à la fourniture de ces renseignements personnels. Breville et ses agents peuvent, pour une période indéterminée, à moins d'avis contraire, utiliser les renseignements à des fins de promotion, de marketing, de publicité, de recherche et de profilage, notamment en envoyant des messages électroniques ou en téléphonant au participant. Les participants reconnaissent que les renseignements qu'ils fournissent seront recueillis par Breville ou en son nom et qu'ils peuvent être divulgués à d'autres sociétés du groupe et à des tiers qui aident Breville à fournir ses produits et services (y compris les fournisseurs, les entrepreneurs, les concessionnaires, les agents et les partenaires commerciaux) ou comme l'exige la loi. Les présentes conditions promotionnelles sont réputées incorporer l'avis de confidentialité de Breville et, en participant à une promotion, chaque participant accepte les conditions de notre avis de confidentialité. Les participants doivent adresser toute demande d'accès, de mise à jour ou de correction des informations au responsable de la protection de la vie privée de Breville. Pour plus de détails, voir : <https://www.breville.com/us/en/legal/privacy-policy.html>.
16. Tous les frais liés à une réclamation dans le cadre d'une promotion sont à la charge du participant. Toute taxe pouvant être due en raison de la participation à une promotion ou de la réception d'une offre promotionnelle relève de la seule responsabilité du participant.
17. Breville ne garantit pas la disponibilité de ses services Web et ne sera pas tenue responsable de toute interruption de service qui pourrait nuire à la capacité d'un participant de participer à une promotion.
18. Sous réserve des [Conditions d'utilisation et de](#) vente ainsi que des présentes Conditions promotionnelles, et dans la mesure maximale permise par la loi, Breville exclut toute responsabilité (y compris la négligence) pour tout dommage corporel, ou toute perte ou dommage (y compris la perte d'opportunité), qu'ils soient directs, indirects, spéciaux ou consécutifs, découlant de quelque façon que ce soit de toute Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, lorsqu'ils découlent de (i) toute difficulté technique ou défectuosité de l'équipement (qu'elle soit ou non sous le contrôle de Breville) ; (ii) d'actes ou d'omissions (y compris la négligence) de tiers, d'agents ou de représentants impliqués dans le déroulement de la promotion

; ou (iii) d'un vol, d'un accès non autorisé ou d'une interférence de la part d'un tiers. En participant à une promotion, les participants, dans toute la mesure permise par la loi, libèrent, déchargent, indemnisent et dégagent de toute responsabilité Breville et ses tiers ou agents ou représentants impliqués dans la conduite d'une telle promotion, ainsi que chacun de leurs employés et agents respectifs, de toute responsabilité, de tout dommage ou de toute cause d'action (quel qu'en soit le nom ou la description) en ce qui concerne ou découlant de cette ou ces promotion(s).

19. Rien dans les présentes conditions promotionnelles n'a pour but d'exclure, de restreindre ou de modifier les droits des consommateurs qui, en vertu de la législation applicable, ne peuvent être exclus, restreints ou modifiés par un accord. Si une telle législation implique une condition, une garantie ou un terme dans les présentes Conditions promotionnelles ou fournit des garanties statutaires en rapport avec les présentes Conditions promotionnelles, en ce qui concerne les biens et services fournis (le cas échéant), la responsabilité de Breville en cas de violation d'une telle condition, garantie, autre terme ou garantie est limitée, au choix de Breville, dans la mesure où elle est en mesure de le faire : (i) remplacer les biens ou fournir des biens équivalents (ii) payer le coût de remplacement des biens ou d'acquisition de biens équivalents ; (iii) fournir à nouveau les services ; et/ou (iv) payer le coût de la fourniture à nouveau des services.
20. En participant à toute promotion, les participants confirment qu'ils consentent à recevoir des messages électroniques de Breville concernant des mises à jour de produits ou des conseils, des nouvelles de Breville et/ou des événements et des promotions au(x) compte(s) électronique(s) fourni(s) dans la demande du participant.
21. L'aide à la promotion des consommateurs est disponible au numéro suivant : 1-855-683-3535